



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue le 5 avril 2023 par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève le 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.

Elle se réunira à l'issue de la décision du Conseil constitutionnel.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux et une nouvelle grande journée de grève et de manifestations :

- **Samedi 8 avril 2023 à 14h00, au rond-point d'IKEA**
- **Mercredi 12 avril 2023 à 17h00, rassemblement le D.S.D.E.N, 117 rue Boisdénier à Tours**
- **Mercredi 12 avril 2023 à 22h00, Rassemblement devant le dépôt Auchan de Parçay-Meslay (avenue de Cassantin)**
- **Jeudi 13 avril à 14h00, grève et manifestation, Place Jean Jaurès à Tours**
- **Jeudi 13 avril à 18h00 manifestation place du marché aux fleurs, à Loches**
- **Vendredi 14 avril 2023 à 18h00 rassemblement Place Jean Jaurès à Tours, devant le Tribunal**
- **Vendredi 14 avril 2023 à 17h30 manifestation Quai Danton, à Chinon**



En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales, dont voici le lien et le QR code : https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites?source_location=discover_feed. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Saint Avertin, le 7 avril 2023